

# Lettre ouverte à Jean-Marie Kutner, Maire de Schiltigheim, 19/10/2016

Lettre ouverte de Berthe BEYER suite aux informations erronées véhiculées par Jean-Marie KUTNER et Laetitia BASSO lors du Conseil Municipal du 4 octobre 2016

:

**Lettre ouverte du 19 octobre 2016 à Jean-Marie Kutner, Maire de Schiltigheim,**  
à propos du 3<sup>e</sup> point des délibérations du Conseil Municipal du 4 octobre 2016  
proposant le démontage de la maison dite du *Dinghof*.

Monsieur le Maire

Lors du Conseil Municipal du 4 octobre dernier, le 3<sup>e</sup> point des délibérations proposant le démontage et le remontage de la maison alsacienne de la fin du 17<sup>e</sup> siècle, dite du *Dinghof*, a été voté à la majorité. L'opposition a voté presque unanimement contre, avec un argumentaire bien développé et en annonçant son intention de déposer un recours pour empêcher ce qui s'apparente, sur le plan juridique, à une démolition.

Avant le passage au vote, Madame Munchenbach vous a demandé de donner la parole aux experts se trouvant dans la salle. J'aurais pu, si vous y aviez consenti, exprimer l'avis des spécialistes en patrimoine qui n'ont pas ménagé leur temps afin que soit reconnu l'intérêt unique que représente le *Dinghof* pour l'histoire de Schiltigheim. En 2009 le Service de l'Inventaire du Patrimoine de la Région Alsace n'avait pas manqué de proposer une protection au titre des Monuments historiques de l'ensemble de la ferme (maison et grange).

L'Association des Riverains du Dinghof a envoyé à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en date du 30 septembre dernier, un dossier de demande d'inscription à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques de l'ensemble (maison du 17<sup>e</sup> siècle, grange et « remise » vraisemblablement plus récentes) du *Dinghof*. Ce dossier présente le dernier état des conclusions auxquelles sont parvenus les spécialistes du patrimoine qui se sont penchés sur la question. Nous pourrions, si vous le souhaitez, vous en faire parvenir un exemplaire.

Très étonnée du peu de considération accordée lors de la délibération à l'histoire du site du *Dinghof* et devant la menace d'une opération immobilière qui rayerait à tout jamais le site de la mémoire collective des schillickois, je tiens à porter à la connaissance du public intéressé les données suivantes.

## **LE DINGHOF**

### DEFINITION

On appelle *Dinghof* (cour colongère ou cour domaniale) une forme d'organisation rurale répandue au Moyen Âge dans le monde germanique, moins fréquente en Basse-Alsace qu'en Haute-Alsace. Elle est fondée sur un contrat tacite entre un seigneur laïc ou ecclésiastique et des fermiers, les « colons » ou *Huber*, dont les fermes peuvent être

plus ou moins dispersées. Un *Dinghofmeier*, ou « maire », supervisait les fermiers et habitait une ferme qui portait également le nom de *Dinghof*.

#### DONNEES HISTORIQUES

##### **13<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècles : un *Dinghof* du Chapitre de l'église Saint-Thomas de Strasbourg à Adelshoffen**

- Au 13<sup>e</sup> siècle, le Chapitre de Saint-Thomas possède 5 cours domaniales, dont une à Adelshoffen.
- Au 14<sup>e</sup> siècle, il n'y a pas de destruction du village d'Adelshoffen. En effet une confusion règne depuis longtemps (dès le 18<sup>e</sup> siècle) entre Adelnhofen (village de l'évêque Adeloche) situé près de Koenigshoffen, détruit effectivement en 1392, où existait également une cour colongère de Saint-Thomas, et Adelshoffen (cour d'un nommé Adelhard), petit village mitoyen de Schiltigheim, qui n'a pas été détruit.
- Un document de 1522 nous apprend qu'au *Dinghof* d'Adelshoffen se tenaient trois assemblées (*Ding*) annuelles où les colongers, ou fermiers, devaient apporter les redevances et biens en nature (blé, vin, pain, fromage) dus au Chapitre de Saint-Thomas. C'est là également qu'étaient jugées les affaires litigieuses concernant la cour domaniale.
- Lors du recensement de 1683 listant les propriétés des bans d'Adelshoffen et de Schiltigheim, le « maire » des colongers (*Dinghofmeier*) du Chapitre est Claus Dietrich l'Aîné. L'ancienne ferme colongère, constituée à cette date d'un corps de ferme inoccupé et d'un jardin, est desservie par l'impasse appelée alors *Dinghoffgässel*. Pierre Georges la situe sur le site actuel du 37A rue d'Adelshoffen (dans Pierre Georges, *Schiltigheim du Moyen Âge à 1918*, bf éditions, 2000, p.36-37). Il est aussi spécifié, dans ce même recensement, que « jadis il y avait la ferme colongère, sur 15 ares » (« jadis », c'est-à-dire avant 1683).
- En 1732 c'est Lorentz Dietrich, *Schreiner und Dinghoff Meÿer* qui occupe la maison. Les historiens s'accordent sur le fait qu'au 18<sup>e</sup> siècle les cours domaniales – ou colongères – étaient devenues une institution obsolète.
- Le *Dinghof*, comme institution, a certainement été supprimé à la Révolution française.

#### CONCLUSION

##### **17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles : le *Dinghof* d'Adelshoffen au 37A rue d'Adelshoffen**

Un faisceau d'indices atteste bien la présence de la ferme colongère d'Adelshoffen à cet emplacement :

- Les données à partir du recensement de 1683 :
- antérieure à la ferme de Claus Dietrich, se trouvait une « ferme colongère, sur 15 ares ».
- la ferme colongère inoccupée de Claus Dietrich, *Dinghofmeier*, se situe, toujours selon Pierre Georges, à l'extrémité de l'impasse du *Dinghof*, aujourd'hui tronçon de la rue d'Adelshoffen.
- Les données de 1732 (Pierre Georges, op.cit. p. 131) : Lorentz Dietrich, menuisier et maire des colongers, occupe la maison colongère.

Ces informations sont loin d'être négligeables puisqu'elles mettent en lumière pour

les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, le lien entre le site, le *Dinghof*, et la maison 17<sup>e</sup> existante à pan de bois.

– Les dimensions d’une ferme colongère étaient très variables. L’espace occupé par la ferme du *Dinghof* pouvait être relativement réduit (je m’inscris en faux par rapport à votre page Facebook du 09/10/2016) puisque les autres fermes qui dépendaient de la même cour colongère étaient souvent disséminées sur le ban du village, voire sur plusieurs villages.

### **13<sup>e</sup> au 17<sup>e</sup> siècles : le *Dinghof* d’Adelshoffen au 37A rue d’Adelshoffen ?**

Quels sont les indices qui peuvent étayer cette hypothèse ?

– La mention d’une cour colongère dépendant du Chapitre de Saint-Thomas à Adelshoffen depuis le 13<sup>e</sup> siècle.

– La permanence de l’existence du village d’Adelshoffen non détruit en 1392.

– La mention pour les 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles de deux maires colongers de même nom qui se sont probablement succédé sur le site du 37A rue d’Adelshoffen (recensement de 1683).

### **MAISON FIN 17<sup>e</sup> SIECLE DITE DU *DINGHOF*, UNE ETAPE DANS LA LONGUE HISTOIRE DU *DINGHOF* ?**

REMARQUES PAR RAPPORT A LA PRESENTATION FAITE DURANT LE CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE

S’il y a bien évidemment consensus de toutes les parties concernées – spécialistes du patrimoine, association et élus schillickois – sur la nécessité de restaurer au plus vite la maison fin 17<sup>e</sup> qui se dresse au 37A rue d’Adelshoffen, je souhaiterais répondre à certaines assertions présentées au moment de la délibération ainsi que sur votre page Facebook du 09/10/2016.

– C’est effectivement une des plus anciennes maisons de Schiltigheim. Elle date du dernier quart du 17<sup>e</sup> siècle et c’est vous, Monsieur le Maire, qui avanciez, il y a quelques mois encore, la date de 1525.

– Comme l’opposition l’a souligné à plusieurs reprises, le déplacement de la maison de la fin du 17<sup>e</sup> est dicté uniquement par le projet immobilier et non par un souci patrimonial.

– Le déplacement de la maison – en supposant qu’il soit légal – ne pourrait que nuire à l’authenticité historique du bâtiment et du site.

– Les caractéristiques de la maison – usage de bois de sapin, ornementation limitée au seul mur pignon sur rue, absence de marques de montage sur les poutres – sont courantes avant le 18<sup>e</sup> siècle.

– Si la maison et la cave ne semblent pas correspondre complètement, cela peut s’expliquer par le fait que la cave serait un vestige de la maison antérieure à l’actuelle et qu’elle aurait été conservée au moment de la reconstruction de la maison de la fin du 17<sup>e</sup> siècle.

Rebaptiser la maison de la fin du 17<sup>e</sup> siècle en *maison Dietrich*, comme vous l’avez proposé le 4 octobre dernier, m’apparaît pour le moins étrange. Il est beaucoup plus valorisant en effet pour Schillick d’avoir une maison dite du *Dinghof* qu’une maison dite *Dietrich*.

### **CONCLUSION**

De très nombreuses questions ont surgi ces derniers mois (nombre de maisons qui se

sont succédé aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, permanence du Dinghof sur le site du 37A rue d'Adelshoffen entre le 13<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècles...) qui méritent recherches et réflexions. Une étude du bâti archéologique en même temps qu'une datation des bois de construction par dendrochronologie des trois bâtiments à pan de bois (maison, grange et « remise »), ainsi qu'une exploration archéologique permettraient seules de déterminer ce qu'il en est de l'histoire ancienne des bâtiments et du site. Lorsque le récolement des archives de la Ville aura été terminé, certaines archives indispensables à une meilleure connaissance du site, comme le recensement de 1683 ou les matrices du cadastre de 1808 – tous deux introuvables jusqu'à présent – pourront enfin être consultées.

Il ne s'agit guère Monsieur le Maire, de vaines polémiques. Il s'agit de l'avenir du patrimoine de Schiltigheim dont vous avez l'entière responsabilité et sur lequel les schilickois un jour vous jugeront car il y a une forte probabilité qu'au 37A rue d'Adelshoffen se trouvent les vestiges de la dernière cour domaniale du Bas-Rhin dont l'installation aurait duré plus d'un demi-millénaire !

Je reste à votre entière disposition pour toute information complémentaire nécessaire à la bonne compréhension du dossier et vous prie de croire, Monsieur le Maire, en ma considération.

Berthe Beyer – 6 rue de la Wantzenau – 67300 Schiltigheim

Chargée du dossier Patrimoine – Association des Riverains du Dinghof

Jean-Marie KUTNER s'adresse au schilickois le 9 octobre 2016 depuis son site Facebook :



**Jean-Marie Kutner** qu'il me soit permis encore de vous rappeler l'histoire véritable de cette maison: elle a été construite vers 1683 et non 1525. elle a appartenu à Conrad Dietrich le vieux puis en 1743 à son fils qui était menuisier. elle a visiblement été construite à la place d'une autre maison (la cave ne correspond pas à la maison). Pour mémoire, le village d'Adelshoffen ne se trouvait pas là( il était près de Koenigshoffen).il a été incendié en 1392,( schiltigheim en a accueilli les habitants) et racheté par Strasbourg en 1502.. quant à l'appellation Dinghof, elle décrit une cour collongère, c'est à dire une structure moyenne ageuse regroupant plusieurs fermes appartenant à un même seigneur. cet espace de 42 ares est trop petit pour regrouper plusieurs fermes et par ailleurs, nous sommes en 1683, sous le règne de Louis XIV, le moyen-âge s'achève avec la Renaissance vers 1492-1500. cela n'enlève rien à la nécessité de sauver cette belle maison... et c'est exactement ce que nous allons faire

[J'aime](#) · [Répondre](#) · 9 octobre, 21:18